



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le 21 mars 2012

Sécurité routière - Accidentologie

Une amélioration à confirmer **Objectif : descendre sous la barre des 30 tués en 2012**

Bilan des 2 premiers mois 2012	Accidents corporels	Tués	Blessés
Janvier-février 2011	179	5	210
Janvier-février 2012	168	2	192
Différence 2011/2012	- 11	-3	- 18
Evolution 2011/2012	- 6 %	-60%	- 9 %

Les résultats arrêtés au 20 mars demeurent favorables : globalement, **entre le 1^{er} janvier et le 20 mars 2012, 2 personnes** ont trouvé la mort sur les routes du Val d'Oise contre **9 personnes** en 2011 pendant la même période.

Bien que ces résultats semblent encourageants, il importe de rester très vigilants et d'accentuer les actions de prévention tout en renforçant les contrôles.

1) Concernant les actions de prévention qui sont mises en œuvre en 2012, les priorités portent sur 4 thèmes :

- **la lutte contre l'alcool au volant** avec pour objectif principal, de favoriser l'autocontrôle ;
- **les piétons** et plus particulièrement des actions de sensibilisation destinées aux **seniors** qui sont particulièrement exposés, notamment en milieu urbain et la nuit,
- **les jeunes**, qui, dans le Val d'Oise, représentaient 43% des tués en 2011,
- **la lutte contre l'accidentalité des usagers de deux roues motorisés** en axant les actions sur le partage de la route et le respect du code de la route.

L'ensemble de ces mesures résulte de l'analyse des résultats enregistrés en 2011, à savoir :

- Le « facteur alcool » est présent dans 33% des accidents mortels.
- Le nombre de piétons tués a été en nette augmentation en 2011 avec 7 victimes contre 4 en 2010.
- La tranche d'âge des 0-25 ans a été la plus touchée : 14 morts, le double de l'année précédente.
- Sur un total de 33 tués, 9 étaient des conducteurs de deux-roues motorisés.

2) Sur le plan répressif, et au cours des 3 mois à venir, les contrôles routiers seront encore accentués par les services de police et de gendarmerie. **Un nouveau dispositif de contrôle automatisé, permettant de calculer la vitesse moyenne de tous les véhicules sur une section de plusieurs kilomètres (radar-tronçon), sera opérationnel à la fin du premier semestre.** Son emplacement n'est pas encore déterminé. Il complétera les nouvelles installations de radars fixes pour l'année 2012.

Une nouvelle communication sera réalisée par le préfet du Val d'Oise sur ces questions à l'issue de la période électorale (fin juin 2012).